

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 FEVRIER 2018

Présents : M. AUBLE Jacques, M. BLONDEL André-Pierre, M. BOURHIS Alain, M^e DEMARE Olivia, M^e DURECU Annie, M. DUTOT Pierre, M^e GALLAIS Béatrice, M. LECAVELIER DES ETANGS Raphaël, M. MALO Philippe, M^e ROBIN Carole, M^e RODRIGUEZ Dominique, M^e TOLLEMER Anne-Marie.

Absents excusés: M. DECULTOT Antoine, M. LACHEVRE Alain, M^e MARTIN Muriel.

ORDRE DU JOUR

♦ Comptes Administratifs 2017

- Budget Principal
- Budget lotissement le cimetière
- Budget zone artisanale
- Budget lotissement La chaussée

♦ Défense Extérieure Contre Incendie

- Plan de la commune
- Règlement
- Devis : poteaux Eau Incendie ; Réserve incendie

♦ Presbytère - Résumé de la visite des lieux

- Estimation des domaines
- Constitution d'un dossier en vue du droit de préemption

♦ Extension gymnase : présentation d'une esquisse

♦ Subventions sollicitées

- DETR
- Département

♦ Questions diverses

♦ Comptes Administratifs 2017

Les comptes sont présentés sous la présidence de Pierre Dutot.

- Budget Principal

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 641 853,24 € soit environ 46 000 € de plus qu'en 2016, ce qui correspond à l'aide de 50 000 € pour la boulangerie.

Le montant total des recettes est de 987 979,63 € soit 22 000 € de plus qu'en 2016. Nous dégageons donc un bénéfice de 346 126 €. En investissement, nous constatons un déficit de 129 660,42 € dû à l'attente d'une subvention.

- Budget lotissement le cimetière

$124\,186,54 + 63\,000 = 187\,186,54$ €, somme qui sera versée en 2019 au budget principal. La commune avait avancé à ce budget 281 335,59 ($- 187\,186,54 = 94\,149$ € d'aide de la commune).

- Budget zone artisanale

Il reste en recettes 131 453,23 €. Le budget peut être clos, l'excédent sera versé au budget principal en fonctionnement et les prix des terrains seront versés sur le budget principal au fur et à mesure des ventes.

- Budget lotissement La chaussée

Actuellement, les dépenses représentent les frais de géomètre et de la loi sur l'eau. Les travaux commenceront la première semaine de Mai 2018. 4 terrains sur 8 sont réservés.

♦ Défense Extérieure Contre Incendie

- Règlement

En agglomération, toute habitation ou construction doit être à proximité d'un Poteau d'Eau Incendie distant de moins de 200 mètres. Hors agglomération, cette distance est portée à 400

mètres. La distance n'est pas à vol d'oiseau mais par une voie carrossable. Le débit est en général de 30 m³ / heure ou 45 m³ pour 1h30.

- Devis : poteaux Eau Incendie ; Réserve incendie

Pour desservir la commune, il faut environ 10 PEI et 5 réserves incendie. Le coût d'un poteau est de 3000 € et une réserve incendie entre 11 000 et 20 000 €. Des demandes d'aides auprès de l'Etat et du département ont été faites.

♦ **Presbytère**

- Résumé de la visite des lieux

Une photo ancienne est projetée pour montrer l'importance de cette construction. Le terrain a une surface de 2279 m² y compris le bâtiment aménagé en gîte en 2007.

- Estimation des domaines

Pour le terrain : 1600 m² à 80 €/m² hors coût de démolition = 128 000 €

Pour le gîte : 125 m² à 1300 €/m² = 162 500 €

Le terrain est en friche, la maison n'est pas fonctionnelle.

- Constitution d'un dossier en vue du droit de préemption

Aujourd'hui, nous ne sommes pas là pour acheter, simplement pour constituer un dossier pour éventuellement pouvoir exercer notre droit de préemption. Des avant-projets donnent une idée de ce qui pourrait être fait. L'ensemble des conseillers valide la constitution du dossier.

♦ **Extension gymnase** : présentation d'une esquisse

Une esquisse montre ce qui pourrait être envisagé comme extension du gymnase qui est presque une deuxième salle. Le découpage a été fait en tenant compte des souhaits du COB, de la remarque pour les ados et aussi de la CARSAT pour avoir une salle dite « famille ».

L'entrée actuelle est régulièrement salie par les footballeurs. L'idée serait de mettre les deux vestiaires foot à la place du local rangement ping-pong et les tables dans le vestiaire brettevillais. Le vestiaire visiteur, après aménagement, pourrait être une douche pour les agents communaux et une réserve pour la voirie. Le garage dans la cour de l'école pourrait ainsi être utilisé pour le tracteur.

L'estimation de cette extension serait de 1 000 000 €. Des aides peuvent être obtenues par :

- Département : 25% de 500 000 € soit 125 000 €.

- La fédération de football pour les vestiaires.

- Le FNDS

Le montage financier pourrait faire l'objet d'une réunion de la commission finance.

♦ **Subventions sollicitées**

- Dotation Equipement Territoires Ruraux

5 demandes ont été faites : aire de jeux, cimetière, TBI, toiture de l'école et défense incendie.

- Département : aire de jeux, toiture et défense incendie.

Sur un total de dépenses de 214 910 €, une somme de 94 593 € soit 44 % pourrait être obtenue, ce qui serait appréciable.

♦ **Questions diverses**

- Le syndicat des eaux n'existe plus, la communauté a résilié le bail. Demain, le psychologue visitera la maison LECOINTRE pour s'y installer avec d'autres professionnels qui restent à trouver. Les orthophonistes sont satisfaits du travail de M. Bréard et la sage-femme occupe déjà le local. Un pot sera organisé lorsque les extérieurs seront réalisés.

- Le chauffage de la salle a connu des difficultés lorsqu'il a fait froid. Un spécialiste de chez MITSUBISHI doit intervenir.

BLONDEL André-Pierre

MALO Philippe

DUTOT Pierre

ROBIN Carole

GALLAIS Béatrice

BOURHIS Alain

TOLLEMER Anne-Marie

AUBLÉ Jacques

RODRIGUEZ Dominique

DEMARE Olivia

LECAVELIER Raphaël

DURECU Annie

Absents excusés : Mme MARTIN Muriel et Mrs LACHEVRE Alain et DECULTOT Antoine